



Le progrès, une passion à partager

Organisme certificateur mandaté par
AFNOR Certification

1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
www.lne.fr

GRILLE TARIFAIRE
MARQUE NF – ELEMENTS DE PROTECTION ET EQUIPEMENTS POUR
PISCINE



Janvier 2023

PRESTATIONS	TARIFS(en € HT)
Obtention de la certification (par site de production)	
Instruction technique du dossier	5133
Audit : Forfait France (frais de séjour et de déplacement en sus : voir ci-dessous.) NF Equipements pour piscine	4804
Supplément pour les audits des sites en Europe hors France (frais de séjour et de déplacement en sus : voir ci-dessous.)	403
Essais	Sur devis
SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production)	
Suivi qualité du dossier	4060
Audit : Forfait France (frais de séjour et de déplacement en sus : voir ci-dessous)	4368
Supplément pour les audits des sites en Europe hors France (frais de séjour et de déplacement en sus : voir ci-dessous.)	402
Essais	Sur devis
Droit d'usage de la marque NF	10% des montants facturés dans le cadre de la surveillance des produits certifiés (hors frais de séjour et déplacement)
EXTENSION D'ADMISSION	
Instruction de la demande – frais fixe	1523
Instruction de la demande – Frais par diamètre/gamme	134
Audits	Cf. suivi
Essais	Sur devis
MAINTIEN DU DROIT D'USAGE	
Maintien du droit d'usage (par demande)	1523
VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES	
Instruction du dossier	2202
Audits	Sur devis
Essais	Sur devis
DEMANDE ADMINISTRATIVE	
Traitement d'un recours contre décision	3064

FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT	
Déplacement en France métropolitaine Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site, fonction du nombre de jours sur site :	Forfait France
Jusqu'à 1 jour	440
1.25 à 2 jours	669
De 2.25 à 3 jours	920
De 3.25 à 4 jours	1142
De 4.25 à 5 jours	1349
En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.	
Déplacement en Europe Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site, fonction du nombre de jours sur site :	Forfait Europe
Jusqu'à 1 jour	565
1.5 à 2 jours	820
De 2.5 à 3 jours	1030
De 3.5 à 4 jours	1250
De 4.5 à 5 jours	1470
De 5.5 à 6 jours	1685
En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.	
Déplacement Dom Tom et hors Europe	
Les frais de séjour et de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.	
Des frais administratifs de traitement de ces frais réels d'un montant de 250€ sont également appliqués.	

TARIFS UNITAIRES DES ESSAIS

PRESTATIONS	TARIFS(en € HT)
Frais fixes	268
Essais hydrostatiques @23 +/-2°C (§ 7.1) et Pression maximale de service (§7.3)	703
Essais hydrostatiques @55 +/-2°C (§7.2) et Pression maximale de service (§7.3)	828
Essai de traction (§7.4)	281
Essai au vide (§7.5)	591
Essai de rupture de l'armature (§7.6)	988
Rayon de courbure (§7.7 et 7.1)	407
Rayon de courbure à froid (-10°C) (§7.8)	478
Perte de masse au chauffage (§7.9)	743
Aspect, dimension et marquage	261
Essais matière:	
Fabrication de plaque pour masse volumique, dureté, traction	340
masse volumique selon la norme NF EN ISO 1183-1 pour les compositions vinyliques souple et rigide	181
dureté shore selon la norme NF EN ISO 868(pénétreur A [les compositions vinyliques souples] ou D [les compositions vinyliques rigides])	98
Vieillessement UV (xenon -1000hrs) (§7.10) et contrôle aspect pour la 1 ^{ère} référence	6547
Vieillessement UV (xenon -1000hrs) (§7.10) et contrôle aspect pour les références suivantes	881